

Assises 2024 : L'IA, un assistant virtuel à intégrer dans nos équipes d'audit ?

Nouveau Assises 2024

L'intelligence artificielle est partout dans notre quotidien, sur nos écrans, nos services en lignes ou encore dans les choix que nous faisons. Pourquoi ne le serait-ce pas aussi dans nos travaux d'audit ?

Millesime	2024-2025
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0118.24

ChatGPT, Mistral, Copilot sont autant d'outils d'IA à la portée des auditeurs pour créer des supports de restitution, des mémos clients ou des macros pour le traitement de données. Face à cette accélération technologique, doit-on craindre pour la dimension humaine de nos métiers ?

Cet atelier a vocation à montrer l'équilibre entre intelligence artificielle et intelligence humaine : vers l'auditeur augmenté.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

- Comprendre les apports de l'intelligence artificielle dans les travaux d'audit
- Identifier les bonnes pratiques pour une utilisation raisonnée des outils d'IA

Questions traitées

- Quelles sont les avantages et les risques dans l'utilisation des outils d'IA ?
- Quel degré de confiance peut-on accorder à ces outils ?
- Quelle est la place et le rôle de l'auditeur ?
- Qu'est-ce que l'IA washing ?

Bénéfices pour les participants

- Intégrer des outils d'IA dans les travaux d'audit à l'aide d'exemples pratiques
- Renforcer la place de l'auditeur de demain avec l'émergence de l'intelligence artificielle dans son quotidien

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

Pour toute question relative à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cncservices.formation@cncc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama et d'une documentation, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire

- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 - Accéder au support pédagogique